

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 20 - Vendredi 22 mai 2015



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

Avis de construction

Requérant : M. Didier Honsberger, rue des Mornets 37, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Steve Sambiagio, rue de Bourgogne 6, 2525 Le Landeron.

Projet : Remplacement du sas d'entrée existant et création d'un agrandissement au 1er étage, à la rue des Mornets 37, sur la parcelle no 452, ban de La Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

Genre de construction : Construction portante ; Parois : briques terre-cuite; Plafonds : béton. Façades: crépis; Couleur : rose. Toit : Forme : plate ; Matériel : graviers gris.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 mai 2015 au 15 juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 mai 2015

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Martial Gremaud, chemin de St-Joux 14, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Steve Sambiagio, rue de Bourgogne 6, 2525 Le Landeron.

Projet : Démolition du local existant au nord de la parcelle et agrandissement du bâtiment en façade nord-ouest par la construction d'un couvert à voiture et de locaux de rangement, au chemin de St-Joux 14, sur la parcelle no 888, ban de La Neuveville.

Zone : HA3.

Dérogation : Article 80 de la loi sur les routes (non-respect de la distance à la route communale).

Dimensions : Selon plans déposés.

Genre de construction : Construction portante ; Parois : mur brigue ciment; Plafonds : charpente. Façades : crépis; Couleur : blanc. Toit : Forme: un pan ; Matériel : Tuile brune.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 mai 2015 au 15 juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 mai 2015

Services techniques de La Neuveville

SERVICES TECHNIQUES DE LA NEUVEVILLE AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Nous quittons nos locaux au chemin de la Plage 2. Dès le 1^{er} juin 2015 vous nous trouverez à l'adresse suivante :

2^{ème} étage de la Mairie

Place du Marché 3

(les numéros de téléphones restent inchangés)

**Nos bureaux seront fermés
du vendredi 22 mai au jeudi 28 mai !**

**Réouverture normale
le vendredi 29 mai 2015, à 8h30.**

Avis de construction

Requérants : M. Michaël Bloch et Mme Natania Girardin Bloch, chemin du Tirage 19, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Atelier d'architecture de St-Nicolas, M. Fabrice Agustoni, rue de St-Nicolas 1, case postale 148, 2006 Neuchâtel.

Projet : Aménagement du rez-de-chaussée inférieur du bâtiment et création d'un escalier intérieur, au chemin du Tirage 19, sur la parcelle no 655, ban de La Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 mai 2015 au 15 juin 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 mai 2015

Services techniques de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT LA NEUVEVILLE

Assemblée générale annuelle

Mardi 26 mai 2015 à 19h

**au Caveau des Remparts
(en face de la Cave de Berne)
à La Neuveville**

A l'ordre du jour :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2014
3. Rapport du président
4. Comptes 2014
 - rapport du caissier
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes par l'assemblée
5. Budget 2015 et cotisation annuelle
6. Programme d'activités 2015
7. Démissions et élections au comité
8. Admissions des nouveaux membres
9. Divers

Le comité

Suite à l'Assemblée générale,
un apéritif vous sera offert en toute convivialité



CONVOCAATION

Le SED vous invite à participer à son

**Assemblée générale ordinaire qui se tiendra
à l'Administration communale de Nods**

MERCREDI, 17 juin 2015, 20H00

CONSEIL à 19H00

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2014
2. Comptes 2014
 - a) Rapport du caissier
 - b) Rapport de la Fiduciaire
 - c) Acceptation
3. Informations de l'ingénieur
4. Informations des fontainiers
5. Divers

SED

M.Cl. Schaller
Présidente

R. Rollier
Administrateur

**Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81**



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

MAI
Mercredi 27
Samedi 30

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission des constructions vous rappelle qu'il est généralement nécessaire d'obtenir un permis de construire **AVANT** toute transformation, construction, ou rénovation. De même certains aménagements extérieurs sont également soumis à autorisation. En ce qui concerne **les bâtiments protégés**, aucune modification ne doit être entreprise sans avoir consulté au préalable le service compétent (services des monuments historiques à Tramelan).

Le fait qu'un projet ne nécessite pas de permis de construire ne signifie pas automatiquement qu'il ne requiert aucune autre autorisation. De fait les travaux d'isolation thermique extérieure ou intérieure nécessitent une autorisation de l'inspecteur de l'énergie.

Les frais de remise en état et les tracasseries qui découlent de travaux non autorisés sont bien supérieurs à ceux d'une demande d'autorisation !

L'administration communale se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Police des constructions

A L'ECOUTE DE TOUS

Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le jeudi

4 juin dès 16 h 00

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous (032 751 24 29).

C'est avec plaisir que nous vous attendons !

Avis de construction

Requérant : Max Conrad, Chemin de Chuffort 19, 2518 Nods

Auteur du projet : Max Conrad, Chemin de Chuffort 19, 2518 Nods

Projet : Installation d'une petite éolienne de couleur bleu ciel pour production d'électricité sur RF 18 du ban de Nods, Chemin de Chuffort, propriété de Jean-Pierre Conrad, Les Combes 121, 2518 Nods

Zone : H2

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 22.05.2015

Administration communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 23 mai de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2015** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

Avis de construction

Requérant : David Amos, Impasse des Lutins 14, 2518 Nods

Auteur du projet : Mathieu Gerber, Rue Rosselet-Challandes 4, 2605 Sonceboz

Projet : Construction d'un bassin biotope sur RF 2548 du ban de Nods, Impasse des Lutins 14, 2518 Nods

Zone : Plan de quartier « Pierre Grise Est »

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans déposés

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 15.05.15

Administration communale

Nouvelles de l'administration

Berne Cluster Day

La capacité d'innovation comme voie vers l'avenir

Consacré à la maîtrise de la compétitivité sur les marchés dynamiques par l'innovation, le "Berne Cluster Day" de cette année a été l'occasion pour des experts renommés de discuter du changement comme enjeu pour les entreprises et de l'innovation comme voie vers l'avenir. A cette occasion, le directeur de l'économie publique Andreas Rickenbacher a présenté la nouvelle stratégie d'encouragement de l'innovation du canton de Berne.

Cette nouvelle stratégie est axée sur les besoins des PME et des startups. Alors que la Promotion économique du canton de Berne définit les objectifs à atteindre, la mise en œuvre sera déléguée à une agence de l'innovation. Dans son exposé, le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher a dit en attendre une amélioration de l'offre de services, une plus forte pénétration des marchés et un renforcement de la collaboration entre les entreprises et les hautes écoles.

Encouragement de projets d'avenir

La loi cantonale sur l'encouragement de l'innovation, actuellement en consultation, constitue un autre élément essentiel de cette politique. La loi donne une assise à l'encouragement de projets d'avenir pour le canton tels que le Parc suisse d'innovation, à Bienna, ou l'Institut suisse pour la médecine translationnelle et l'entrepreneuriat à Berne.

Le contexte difficile, découlant notamment de la force du franc, n'empêche pas la Suisse d'arriver en

tête du classement de la compétitivité mondiale. Comme l'a indiqué M. Rickenbacher, il faudra miser encore plus systématiquement sur l'encouragement de l'innovation pour défendre ce rang. Aussi a-t-il décidé de faire de la politique de l'innovation une des priorités de son travail au cours de la législature 2015-2018. La promotion de la capacité d'innovation constitue d'ailleurs un élément central de la politique économique et éducative du canton de Berne. La stratégie économique accorde donc une importance élevée à l'innovation.

Un regard sur l'avenir

Le Berne Cluster Day a été l'occasion pour des experts renommés de discuter de la force de l'innovation. Dans son exposé, M. Wolfgang Müller-Pietralla, chef de la recherche prospective et du transfert de tendances chez Volkswagen, à Wolfsburg, a mis l'accent sur les méthodes actuelles et à venir dans ces deux domaines.



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	_____	Ascension
Lundi	25.05.2015	_____	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps.
Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 23 et 24 mai 2015, le gardiennage sera assuré par E. Racine.

Le Comité

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

CHAÎNE DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE LA FAMILLE BOURQUIN

A la suite du terrible incendie qui a ravagé l'Hôtel de l'Ours à Prêles, les autorités communales ont décidé d'inciter la population à manifester notre solidarité envers la famille Bourquin sinistrée.

Dans cette optique, vous pouvez adresser vos dons au compte :

CH68 8005 1000 0026 7144 4 - Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
Mention "Chaîne de solidarité famille Bourquin Hôtel de l'Ours Prêles"

Parallèlement, une récolte de biens de première nécessité (habits, draps, chaussures, etc...) est organisée. Pour connaître les besoins de la famille Bourquin, vous pouvez appeler Mme Emilie Bos qui s'est gentiment proposée pour gérer cette action.

Vous pouvez la joindre entre 17h00 et 19h00 au No de téléphone portable 079 520 80 10.

Merci d'avance de votre générosité.

L'administration communale

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 23 AVRIL 2015

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 23 avril 2015 de la commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 4 mai au 4 juin 2015. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.leplateaudediesse.ch.

L'administration communale

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2015 auprès de l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce d'ici au 1^{er} juin 2015 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration municipale

TAXE DE CHIENS 2015

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens qui seront âgés de plus de trois mois le 1^{er} août 2015 sont astreints au paiement de la taxe de chiens.

Nous invitons donc les propriétaires ne s'étant pas encore annoncés à le faire **jusqu'au vendredi 22 mai 2015** au guichet de l'administration communale ou par téléphone (032 315 70 70).

Les personnes ayant déjà annoncé leur chien recevront par courrier la facture avec la médaille.

Pour rappel, voici les tarifs en vigueur cette année :

- Chiens du village CHF 80.-
- Chiens fermes et bâtiments isolés CHF 50.-

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Attestation de compétences pour détenteurs de chiens :

Nous profitons de vous rappeler que depuis le 1^{er} septembre 2008, tous les détenteurs de chien doivent suivre une formation.

Les personnes souhaitant détenir un chien pour la première fois doivent suivre un cours théorique d'au moins quatre heures avant d'acquérir le chien. Le cours théorique n'est pas obligatoire pour les personnes pouvant prouver avoir déjà détenu un chien.

Toutes les personnes qui font l'acquisition d'un nouveau chien (aussi les personnes qui sont déjà détenteur d'un chien) doivent suivre un entraînement pratique d'au moins quatre leçons. Cet entraînement doit avoir lieu durant l'année qui suit l'acquisition du chien.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

L'administration communale

CORDIALE BIENVENUE A CHACUN ET CHACUNE

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide de bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

UN APRES-MIDI LOTO (lots fournis par les organisateurs)

le mercredi 3 juin 2015 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse à Diesse

Collation et boissons – Participation Fr. 5.-

ENERGIE ÉOLIENNE AU MONT-SUJET SÉANCES D'INFORMATION

Attention changement de lieu

En raison de l'incendie de l'hôtel de l'Ours, la séance de ve. 22.05.2015 à 19h30 est déplacée à la petite salle de la halle polyvalente de Prêles.

Il n'y a pas de changement par contre pour le stand d'information qui se trouvera à la déchetterie de Diesse le sa. 30.05.2015 de 10h00 à 11h30.

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

LIAISON DE BUS LAMBOING-ORVIN

Séance d'information du ve. 22.05.2015 à Prêles

Attention changement de lieu

En raison de l'incendie de l'hôtel de l'Ours, la séance de ve. 22.05.2015 à 20h30 est déplacée à la petite salle de la halle polyvalente de Prêles.

N'hésitez pas à venir nombreux pour vous informer!

L'administration communale

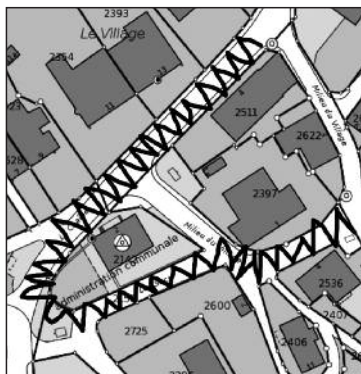
Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications,

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

Fête villageoise 28,29 et 30 août 2015

MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR ET D'ARTISANAT, VIDE-GRENIER**Quand** : Samedi 29 août 2015, de 9h00 à 16h00.**Où** : A Prêles, au milieu du village, sur la route (fermée à la circulation).**Quoi d'autre ?** Au programme durant le marché : démonstration de sculptures à la tronçonneuse, grand tournoi de babyfoot, animations pour enfants, démonstration de modélisme et autres activités sportives.**Plan****Combien ça coûte** : L'inscription de Fr. 20.- sera encaissée sur place**Comment** : Avec le formulaire d'inscription au dos, également disponible sur www.plateaudediesse.ch, sous la rubrique "Loisirs et Culture", "Fête villageoise 2015" ou au 032 315 52 15

Le comité d'organisation

**Comité d'organisation de la fête villageoise de Prêles 2015
28, 29 et 30 août 2015**

Président : Igor Spychiger	032 315 10 82	/	Déléguée CM : Monique Courbat	032 322 89 58
Délégué : SDEP Hermann Barth	032 315 22 31	/	Resp. technique : Frédéric Gauchat	032 315 20 34
Publicité : Thérèse Bandelier	032 315 19 67	/	Sponsoring : N. et C. Pahud	032 315 17 16
Sociétés : Jean-René Loeffel	078 669 68 41	/	Secrétaire : Caroline Thomet	
Cortège : Alain Chuard	079 209 36 11	/	Caisse : Christine Bueche	032 315 52 15
Presse : U. Knuchel B.Schindler				

*Fête villageoise - Comité d'Organisation
p.a. Administration communale
La Chaîne 2 - 2515 Prêles*

Marché de produits du terroir et artisanat, vide-grenier - Inscription

Afin d'éviter la concurrence aux carnotzets et stands des sociétés locales ou écoles, nous n'accepterons pas des stands qui vendent des repas, desserts ou boissons à consommer sur place. La dégustation gratuite des produits vendus est autorisée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse courriel :

Produits vendus :

Remarque :

Lieu et date : Signature :

A nous **retourner jusqu'au 15 août 2015** au plus tard, à l'adresse mentionnée en haut ou par e-mail à fv.plateaudediesse@yahoo.com

**PAROISSE RÉFORMÉE DE
DIESSE, LAMBOING,
PRÊLES****Invitation à l'assemblée
ordinaire de paroisse****Mardi 23 juin 2015 à 20h00
Maison de paroisse à Diesse****Ordre du jour**

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 18.11.2014
3. Comptes de l'exercice 2014:
 - Présentation, discussion, rapport de vérification
 - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice
4. Modification du Règlement d'organisation de la paroisse: présentation, discussion et approbation
5. Crédit d'engagement de Fr. 25'000.- pour la réfection du chemin de la cure et de la maison de paroisse
6. Informations du pasteur
7. Informations du Conseil de paroisse
8. Divers et imprévus

Le projet de Règlement d'organisation de la paroisse peut être consulté sur le site www.ref-diesse.ch. Il est aussi disponible 30 jours avant l'assemblée auprès du président de la paroisse, P.-A. Lautenschlager, Le Rafour 28, 2515 Prêles, lauten@bluewin.ch, 032 315 24 40 et 079 205 33 39.

Cette assemblée sera suivie d'une présentation du projet que nous soutenons aux Philippines "De la terre pour les sans-terres et les petits agriculteurs" présenté par Mme Aline Gagnebin, animatrice de "Terre Nouvelle", puis d'une agape conviviale à laquelle chacun est très cordialement invité.

Le Conseil de paroisse
Le Président des assemblées

**TIR EN CAMPAGNE 2015
STAND DE DIESSE**

MARDI 26 MAI DE 18H30 À 19H30
SAMEDI 6 JUIN DE 16H00 À 20H00
DIMANCHE 7 JUIN DE 09H30 À 11H30



**Samedi et dimanche
Soupe aux pois offerte à tous les
participants
Venez nombreux**

Organisation : Société de tir Diesse



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSÉ**
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAATION

à l'Assemblée communale du 18 juin 2015
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation du compte 2014 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2014
- b) Approbation du compte 2014 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

2. Approbation du compte 2014 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2014
- b) Approbation du compte 2014 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

3. Approbation du compte 2014 du Collège de district de La Neuveville

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2014
- b) Approbation du compte 2014 du Collège de district de La Neuveville

4. Présentation des comptes communaux 2014

- a) Introduction

5. Approbation du compte 2014 de la Commune mixte de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2014
- b) Présentation des crédits additionnels
- c) Présentation des arrêtés de compte
- d) Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
- e) Approbation des dépréciations complémentaires
- f) Approbation du compte 2014 de la Commune mixte de Diesse

6. Informations du Conseil communal

7. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 15 mai 2015

**Les donneurs
de sang
SAUVENT
DES VIES**

**PETITE SORTIE DES AÎNÉS
DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU
DE DIESSÉ LE MERCREDI 27 MAI 2015**

Rendez-vous
Au Battoir à Diesse à 14h30
Devant la Poste à Lamboing à 14h30
A la Halle polyvalente de Prêles à 14h30

Cette sortie sera une rencontre avec nos aînés de La Neuveville.

Vous devez vous inscrire **jusqu'au 23 mai 2015** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 (n'hésitez pas à préciser si vous avez besoin d'un transport) ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Pour tout renseignement sur cette rencontre, vous pouvez appeler Mme Francine Giauque au 032 315 23 79 ou Mme Maria Béguelin 032 315 14 74.

Au plaisir de vous revoir nombreux

Petite sortie des aînés
(Inscription obligatoire pour tous)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Localité :

Transport : NON OUI

no de tél.

Talon à retourner à l'administration communale,
La Chaîne 2, 2515 Prêles **jusqu'au 23 mai 2015**



ATELIER DE MAQUILLAGE
Samedi 27 juin de 15h à 17h
Salle de paroisse de Diesse

Apprenez à vous mettre en valeur, à utiliser les bonnes couleurs adaptées à votre teint, trucs et astuces prodiguées par 2 animatrices qualifiées.

Mise à disposition de matériel par les animatrices, mais si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre matériel.

Prix du cours : 25.-

informations et inscriptions :

079 665 18 92 / gad.diesse@gmail.com

jusqu'au 19.06.2015

Appel d'urgence
Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants

**COMMISSION ANIMATION
DE PLATEAU DE DIESSÉ**

Programme 2015 (suite)

Fête Villageoise Prêles
28, 29 et 30 août 2015

Vide grenier
Dimanche 4 octobre 2015 9h00
Cantine la Côte à Lamboing

Foire de Diesse
Lundi 26 octobre 2015
Salle Battoir à Diesse

Spectacle pour enfants
Dimanche 1^{er} novembre 2015
Salle Battoir à Diesse

Fête de la St. Nicolas
Vendredi 4 décembre 2015
Au stand de tir de Prêles

Fête de la St. Nicolas
Dimanche 6 décembre 2015
Place du village à Diesse

Fête de la St. Nicolas
Dimanche 6 décembre 2015
Lamboing

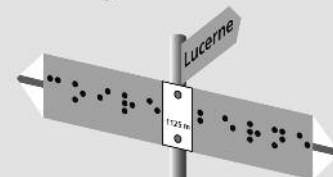
Vente de sapins de Noël
Samedi 12 décembre 2015
Place du village à Diesse

Vente de sapins de Noël
Samedi 12 décembre 2015
Place Derrière Cheval-Blanc à Lamboing

Vente de sapins de Noël
Samedi 12 décembre 2015
Place du village à Prêles

Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!



Votre soutien compte!
CP 10-6870-0



Fédération suisse des aveugles et malvoyants

www.sbv-fsa.ch

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

16h30 Culte de l'enfance à la Maison de paroisse

Dimanche 24 mai, culte de Pentecôte

10h Culte avec sainte Cène

John Ebbutt, pasteur

Actes 2, 1-13 ; 1 Tessoniciens 5, 19 : n'éteignez pas l'Esprit. Vous pourrez voir un feu brûler dans la Blanche-Eglise !

Chants 35-07 ; 35-10 ; 35-16 ; 36-21 ; 36-17 ; 61-52

Mercredi

10h Recueillement, Blanche Eglise

14h30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 24. Mai

10.15 Uhr, Kirche Twann: Pfingstgottesdienst mit Abendmahl. Das Pfingstfenster. Mit dem Ad hoc-Chor am See (Leitung: Johannes Göddemeyer), Miriam Vaucher (Orgel), Edith von Arps-Aubert und Matthias Grimm (Kelchhaltende), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.

Amtswochen

27. April bis 7. Juni: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 24 mai

10h Messe de la Pentecôte à l'église paroissiale

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 31 mai

10h Messe à l'église paroissiale

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi

de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch / Site Internet :

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche de Pentecôte 24 mai

Culte de confirmation à 10h00 à Diesse pour les catéchumènes des paroisses de Nods et de Diesse: Kyle Acquadro ; Kathleen Bernasconi; Dylan Bourquin; Alessa Gauchat; Chloé Darioly; Karen Daetwyler; Laure Jäggi; Jérémy Rouèche; Julia Ruefli; Numa Schaffter; Caroline Schneider

Accès à l'église

Pendant toute la durée des travaux l'accès au parking de la paroisse est assuré. Vous pouvez donc venir au culte comme habituellement. L'accès n'est cependant généralement possible que depuis un seul côté (soit depuis le village de Prêles, soit depuis le centre du village de Diesse, à voir selon les indications routières)

Site internet

Allez visiter notre site internet, photos, plan des cultes, messages, activités paroissiale, www.lac-en-ciel.ch

Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche, 032 15 27 37

& 079 429 02 80 - strouche@gmail.com

Président: Pierre-André Lautenschlager,

032 315 24 40 - lauten@bluewin.ch

Paroisse de Nods

Dimanche 24 mai - Pentecôte

Diesse, 10h. Culte de confirmation et de baptême

Dimanche 31 mai

La Neuveville, 10h. Culte régional

Contacts

Pasteur : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Heure de Joie (8ème à 10ème Harmos) de 19h00 à 21h00,

chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

Dimanche 24 mai

10h00 Culte avec Monsieur John Maire

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 23 mai

Service à Bienne

9h30 L'église à l'étude

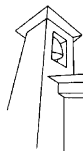
10h30 Culte, pasteur S. Tejel

CHŒUR OREYA

Un chœur mixte d'Ukraine donnera un concert à la Blanche-Eglise le vendredi 5 juin 2015 à 20h, comme il se produira aussi dans la région, nous cherchons des personnes qui pourraient loger un ou plusieurs chanteurs / euses du mardi soir 2 juin au samedi matin 6 juin, soit 4 nuitées, avec éventuellement le petit déjeuner à disposition.

Merci de vous adresser au plus vite au pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57

Votre aide nous serait précieuse !



Paroisse Catholique
de La Neuveville

Rue des Mornets 15/19
Case postale
2520 La Neuveville

Passage...

Dans le cadre de la Catéchèse communautaire intergénérationnelle, l'abbé Léon et l'équipe des catéchistes (dont l'abbé fait partie) invitent tous les paroissiens ainsi que toutes autres personnes de la région, le samedi 13 juin 2015 de 10h à 11h30.

Lors de ce rendez-vous, vous serez amenés à découvrir un lieu de passage pas comme les autres "Le Rencar". Monsieur Jean-Charles Mouttet, vous parlera de cet espace de rencontre et d'écoute aménagé dans un camping-car pour le Jura et Jura bernois. Il témoignera de l'esprit de solidarité qui règne dans ce lieu baigné par l'amour, le respect de son prochain et de l'engagement inconditionnel de son équipe. Cette équipe formée pour la circonstance est à l'écoute de ceux qui viennent confier leur peine, leurs soucis, poser un moment le fardeau et cela dans la plus grande discrétion, selon leur charte.

Comme le thème de cette année est le Passage, le témoignage de ce que peut faire l'homme au nom du Seigneur, pour aider l'autre celui qui ne fait que passer que l'on ne connaît même pas, clôturera nos rencontres sur le thème avec un point d'orgue. Un apéritif est servi à l'issue de la rencontre.

L'équipe du caté

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30. Visites guidées sur demande. Renseignements : www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49
Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour ! Découvrez-les sans plus attendre !

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 144 111** (1.50 mn Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95 mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.